La sociogenèse des incivilités et de la criminalité dans les milieux urbains de la RDC (Cas de la ville de Lubumbashi)

Norbert LUPITSHI WA NUMBI*

INTRODCUTION

Cet article se veut une réflexion critique sur les tenants et les aboutissants de l'insécurité urbaine et périurbaine vécue à Lubumbashi, insécurité dont la nuisance porte crapuleusement atteinte aux droits et besoins fondamentaux de la population. Notre lecture des faits se veut diachronique; elle s'efforce d'attester que l'insécurité vécue aujourd'hui a des ramifications à la fois lointaines et présentes.

Trois points forment l'ossature de la présente communication :

A. La position du problème : considération générale sur la question sécuritaire
B. Les ressorts étiologiques à la base de l'insécurité dans la ville de Lubumbashi ou les défis sécuritaires à relever
C. Les mécanismes de gestion des défis sécuritaires relevés.

A. Brève considération générale sur la question sécuritaire

On rappellera que Maslow a eu la perspicacité de proposer au monde scientifique une pyramide (ou échelle) de besoins humains à cinq étages, échelle dans laquelle les besoins de sécurité viennent en deuxième position, juste après les besoins physiologiques ou fondamentaux. C'est à ce titre qu'il convient de reconnaitre combien la paix et la sécurité constituent des valeurs humaines cardinales et indispensables à tout commun des mortels de tout le temps et de tout espace.

Les chercheurs de **Rescongo** le soutiennent aussi en affirmant que « les populations, où qu'elles se trouvent, en milieu urbain, périurbain ou rural, éprouvent les besoins de justice et de sécurité tant pour leur existence et leurs biens que pour leur épanouissement[1] ».

Dans un élan criminologico-diachronique déjà annoncé, la réflexion que nous livrons tente une mise en exergue étiologique de ce qui seraient *les principaux ressorts organisationnels et/ou fonctionnels justifiant l'insécurité en RDC et spécifiquement ici à Lubumbashi.* Il va de soi que lorsque nous parlons de ressorts organisationnels et fonctionnels, nous voulons concrètement questionner la gouvernance sécuritaire dans ses divers aspects.

Maurice CUSSON (2002) souligne que « *si jadis les missions de sécurité étaient confiées aux personnes sachant se battre et tuer, aujourd'hui, ces missions requièrent l'intelligence, l'imagination, le savoir-faire, la technologie et le partenariat. Le traitement de*

* ***Norbert LUPITSHI WA NUMBI***, *Professeur Criminologue à l'Université de Lubumbashi.*

1 *Termes de référence de l'appel à communication de Rescongo 2018.*

https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-301 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

la délinquance est de plus en plus l'affaire des spécialistes sachant analyser les risques, consulter, mobiliser les moyens humains et les techniques variés, utiliser l'information pour doser et cibler les efforts[2].

L'observation de Maurice CUSSON circonscrit pratiquement ce à quoi ressembleraient les axes centraux ou les lignes maitresses d'une gouvernance sécuritaire digne de ce nom. Pour cet auteur, il faut avant toute chose de l'intelligence humaine dans la gestion de la question sécuritaire, suivie de l'imagination ou de l'inventivité, du savoir-faire pragmatique, de la technologie ou de la logistique et de la synergie ou du partenariat dans les modes opératoires.

Pour rester fidèle à l'ambition ***étiologico-critique*** souhaitée, nous voulons déjà annoncer qu'au stade actuel d'analyse, la réflexion faite relève **sept ressorts explicatifs** qui constituent pratiquement l'épicentre ou le point de mire de notre propos. Il s'agit, au fait, de montrer selon notre lecture et notre entendement, ce qui constituent les facteurs cruciaux à la base de l'insécurité plus ou moins permanente dans nos villes congolaises, spécifiquement à Lubumbashi. Lus autrement, ces facteurs étiologiques constituent en même temps des défis à relever dans la gouvernance sécuritaire des entités territoriales. La saisie de ces facteurs constitue un préalable majeur à la recherche des solutions idoines à l'épineuse question sécuritaires qui embarrasse les milieux urbains congolais en général et *lushois* en particulier. L'ordre de leur traitement est aléatoire.

B. Les ressorts étiologiques de l'insécurité à Lubumbashi ou défis sécuritaires à relever

Au stade actuel de notre analyse, nous relevons sept défis suivants :

I. L'ignorance ou la non-intégration de la dimension sécuritaire dans le plan urbanistique de création et d'extension des villes congolaises

Les penseurs qui s'intéressent à la question sécuritaire (dont Maurice CUSSON[3]), montrent que jadis, l'emplacement des cités antiques et des « châteaux forts » n'était pas choisi au hasard. Il devait tenir compte de certains paramètres, en priorité les menaces extérieures. Dans cette logique, la plupart de châteaux étaient érigés sur les collines surplombantes; ce qui permettait aux gardiens de la cité de guetter et de contrôler déjà à distance les menaces éventuelles. Et même le plan intérieur des édifices et des labyrinthes devait également intégrer l'aspect sécuritaire au point où, même lorsqu'un intrus (un ennemi) franchissait leur seuil, il ne pouvait pas se mouvoir aisément dans leurs méandres pour y créer de la nuisance.

2 *Maurice CUSSON*, *Prévenir la délinquance, les méthodes efficaces*, Paris, PUF, 2002.

3 *Maurice CUSSON*, *Prévenir la délinquance, les méthodes efficaces*, Paris, PUF, 2002, page 33.

https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-301 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

Aujourd'hui, les Européens gardent encore cet élan et accordent beaucoup d'importance à la question sécuritaire dans l'urbanisation de leurs villes et dans la construction des édifices tant publics que privés. Au regard des plans urbanistiques existants, les agents de sécurité s'entrainent régulièrement dans les villes et dans les grands édifices sur la manière de parer aux dangers éventuels en simulant des menaces intérieures et extérieures.

Nous pouvons nous demander aujourd'hui en RDC ce que font nos services techniques concernés (cadastre et urbanisme) ainsi que les corps sécuritaires par rapport à la dimension urbanistique de la question sécuritaire.

II. L'exploitation ou l'opérationnalisation problématique de la notion de « police de proximité »

En effet, selon le manuel du Ministère de l'intérieur de la RDC consacré à la police de proximité, celle-ci est présentée comme *une police proche de la population pour écouter ses demandes de sécurité, elle maitrise le territoire à protéger et ses habitants la connaissent*. Un des indices pouvant attester l'efficacité de cette police serait alors la qualité des relations qui existent entre elle et la population congolaise. Chacun de nous est mieux placé pour constater combien la population congolaise et la police vivent souvent comme chien et chat. Une méfiance totale règne entre les deux, sauf cas d'exception rarissimes. Voilà qui constitue un défi majeur hypothéquant l'efficacité de la police sur le terrain.

En plus, lorsqu'on analyse le mode opératoire de ladite police, on se rend vite compte que celle-ci ne considère la proximité rien que dans le seul sens territorial, c'est-à-dire une police capable de couvrir, par sa présence physique, tous les coins et recoins de l'espace protégé. Or, de nos jours, la « proximité » prend ou intègre une dimension technologique importante. On n'a plus nécessairement besoin d'être face à face avec l'ennemi pour agir ou pour le neutraliser; on peut bien aussi le faire à distance grâce à la technologie de pointe. *Par exemple, l'observation de la position de l'ennemi au moyen des drones à caméra, l'usage du lanceur à distance du gaz lacrymogène*, l'usage des matraques électroniques, etc.

En un mot, le défi ici consiste en une opérationnalisation complète de la « police de proximité » dans double dimension territoriale et technologique.

III. L'indolence du système répressif congolais frisant l'état anomique

La théorie dite « de la vitre cassée[4] », chère aux criminologues, montre que la négligence de réparation ou de remplacement d'une vitre cassée sur un bâtiment peut facilement entrainer la casse des autres vitres restantes. Car, à travers cette vitre cassée, les passants voient en ladite bâtisse un édifice abandonné dont personne ne s'occupe.

4 *FAGET, J.* (2002) *Sociologie de la délinquance et de la justice pénale*, Paris, Editions érès.

https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-301 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

Par analogie, sur le plan sécuritaire, il est criminologiquement prouvé que lorsque la société tolère régulièrement la commission de certaines incivilités, leurs auteurs perçoivent en cela (en cette indolence) la consécration de l'impunité dans la société. Voilà qui pourrait bien expliquer le passage ou la métamorphose des incivilités bénignes en des violences et des crimes beaucoup plus graves et récurrents dans nos milieux urbains. On entend, par exemple à Lubumbashi, les étudiants de l'UNILU prenant leur bus de transport, lancer régulièrement des insanités sur les paisibles citoyens postés le long des avenues et cela, sans en être inquiété ou interpellé. Et lors des cortèges funèbres, les jeunes gens scandent publiquement des quolibets au vu et au su de la société qui reste toujours nonchalante.

Voilà qui, selon notre lecture, peut créer en eux une habitude délinquante qui s'enracine dans leur vécu comportemental. Certainement, La RDC doit cesser de demeurer une société anomique, trop indolente à l'endroit des inciviques et des criminels. Et cela, estimons-nous doit commencer par la sanction de « petits » délits. C'est juridiquement prouvé : la dissuasion bien appliquée (*équité de la justice rendue, certitude et sévérité de la peine*) fait partie des mesures efficaces contre la criminalité, soutient Renault FILLIEULE[5].

IV. Le poids de l'insécurité généralisée encourue par les agents de sécurité

Une intéressante étude sociologique menée en sciences sociales de l'UNILU (un DEA) a montré combien il est dubitatif d'attendre une véritable sécurité des agences et éléments du contrôle social, eux-mêmes fortement insécurités sur plusieurs plan (existentiel, logistique et professionnel).

- Au plan des conditions existentielles, c'est connu de tous que la vie du fonctionnaire de l'Etat congolais est pénible (modicité du salaire, manque d'avantages sociaux, etc.);
- Sur le plan professionnel, rares sont les éléments sécuritaires véritablement formés. Beaucoup d'entre eux (surtout les éléments de rang) reçoivent une formation de fortune de courte durée (trois à six mois maximum) et se voient vite confiés des tâches policières. De ce fait, il n'est pas étonnant d'entendre certains citoyens congolais chanter à cœur joie : « *Policier azali civil, solo tako banga te…* [pour dire que le policier est un civil, on ne peut pas le craindre] ». Et de fois, sans aucune formation quelconque, on peut se voir incorporé dans un des corps de la police; c'est par exemple le cas des femmes veuves qui remplacent leurs maris policiers à leur décès. Elles endossent gracieusement l'uniforme et se mettent au travail aucune bribe d'initiation policière. C'est ainsi que lorsque la population condamne souvent les policiers d'avoir fait usage des balles réelles pour mâter un désordre urbain, il importe de se rassurer en amont si ceux-ci ont conscience de l'existence de ce type de balles et s'ils ont aussi été initiés à leur manipulation; à défaut, on développe une condamnation non-fondé;
- Sur le plan logistique, il appert que les éléments de police connaissent aussi beaucoup de difficultés. De fois, quand ils sont en patrouille, tous n'ont pas le même équipement et le

5 *FILLIEULE, R.* (2001), *Sociologie de la délinquance*, Paris, PUF.

https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-301 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

même matériel d'intervention; il y en a qui peuvent être armés et d'autres, non. Nous sommes ici en face d'un défi professionnel qui va au-delà de la personne du policier.

V. L'administration « sui generis » du commandement des unités policières

Dans notre article encore en chantier sur *le management des interventions policières en contexte congolais*, il est déploré le type de commandement plus ou moins carré calqué sur le modèle militaire qui robotise presque les actions des éléments d'intervention. Ce type de commandement *carré* se traduit, dans le contexte congolais, par divers syntagmes autoritaires [généralement véhiculés en *Lingala*, langue usuelle dans l'armée] dont voici l'illustration suivante :

« *Oza raisonneur! »* [Tu raisonnes trop!], « *Bomba mayele nayo na poche »* [Garde ton intelligence en poche], *« Policier azalaka matoyi na miso monene, kasi azalaka na monoko muke »* [le policier a de grandes oreilles pour écouter et de gros yeux pour observer mais une petite bouche pour « répliquer peu »] (…)[6].

Ce type de commandement relève de ce que l'on considère comme le « **management par le haut** », c'est-à-dire une injonction à l'application stricte des principes règlementaires comme si l'agent d'exécution était un automate dépourvu de toute marge d'appréciation et de suggestion à « l'instance-commandant[7] ».

Or, la réalité de terrain se révèle souvent têtue, elle invite souvent au relativisme, à la réflexion et à la contextualisation. C'est dire donc que l'administration du commandement des unités sécuritaires mérite perpétuelle révisitation pour s'adapter aux contraintes et contingences de terrain.

VI. Le budget alloué à la question sécuritaire

Dans tous les pays du monde, la question sécuritaire est une denrée cher et même extrêmement cher. Lorsque lesdites « grandes puissance » veulent mettre la main sur un élément dangereux, ils mettent du paquet dans le renseignement et dans les opérations d'intervention. Il faut, en tout cas, allouer un budget conséquent à la question sécuritaire et cela, *pour une couverture totale de divers aspects qu'elle implique notamment, la professionnalisation des éléments de troupes et de leurs chefs hiérarchiques, le renseignement, la filature, la logistique, la motivation des agents par rapport à leurs conditions de vie et à leurs prestations risquées,* etc.

6 Les travaux des chercheurs et étudiants de l'Ecole de criminologie de l'UNILU livrent plusieurs autres syntagmes analogues sur les rapports hiérarchiques dans les corps sécuritaires fonctionnant en RDC.

7 Instance qui commande, qui émet les ordres.

https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-301 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

VII. La porosité des frontières interprovinciales et interurbaines

Il est vrai que tout Congolais a le droit d'aller et de s'établir partout où il veut sur l'étendue du territoire national (comme cela est bien garantie par la constitution) mais le mouvement de la population mérite un strict contrôle à l'entrée comme à la sortie.

Aussi longtemps que nos provinces et nos villes ignoreront qui entre sur sol et pour quel motif, qui en sort et pour quel motif, on sera loin de maitriser la question sécuritaire. Mais s'y prendre de façon objective pour ne pas tomber dans les velléités régionalistes et tribales.

C. Mécanismes de gestion de défis sécuritaires relevés?

Lode WALGRAVE[8]estime que face à un phénomène complexe, il faut éviter le schéma interprétatif simpliste de la *mono causalité* en faveur de celui de la *causalité circulaire* où plusieurs facteurs s'entrelacent et se soutiennent. C'est ce que nous avons essayé de démontrer dans les lignent qui précèdent. Au nom de cette causalité circulaire, la solution idoine ne pourrait qu'être la « ***triangulation des mesures*** » au regard des facteurs relevés. Autrement dit, chaque facteur relevé, appelle un traitement ou une gouvernance adéquate.

Concernant l'administration du commandement dans les unités sécuritaires, nous suggérons qu'il soit administré selon l***e management dit « pragma-formel[9] »*** en lieu et place du ***management « par le haut »***. Le principal trait caractéristique du commandement ***pragma-institutionnel*** ou ***pragma-formel*** est lié au fait que l'initiateur du commandement est un acteur professionnellement bien formé et lorsqu'il faut agir ou intervenir, il sait d'abord comment mettre *en veilleuse*[10] tout son *a priori* intellectuel, sentimental, professionnel et institutionnel afin de saisir la situation en face telle qu'elle se présente. Et à l'intervention, il sait encore réactualiser l'acquis appris gardé en veilleuse pour le croiser avec les pesanteurs de la réalité et du contexte en face. Avec ce type de management, le commandement, vecteur principal de l'action sécuritaire, n'est plus pré-codé ou « robotisé », les politiques et les modes d'intervention sont « modelés » en fonction des situations concrètes à gérer. Sur le plan territorial, nous proposons la gestion de la sécurité de la ville de Lubumbashi selon le modèle médical dans lequel tous les coins et recoins de la ville sont subdivisés en zones de santé ayant chacune un responsable. Ce modèle permettrait de subdiviser la ville en différentes « zones à policer » ayant chacune un responsable diurne et/ou nocturne devant répondre de chaque cas de criminalité perpétré dans sa zone.

Pour plus d'efficacité sur le terrain, nous proposons également le renversement de la gouvernance sécuritaire procédant par le haut : nous pensons qu'il serait plus réaliste de

8 *WALGRAVE, L. (1992), Délinquance systématisée des jeunes et vulnérabilité sociétale. Essai de construction d'une théorie intégrative*, Genève, Editions Médecine et hygiène, Coll. Déviance et société.

9 Notre propre bricolage conceptuel.

10 Il ne fait pas table rase.

https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-301 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

commencer par renforcer la sécurité à par la base, puis monter vers le sommet ou le centre. Renforcer la sécurité ou l'autorité de l'Etat à la base signifie pour nous avoir dans chaque rue, chaque avenue, chaque quartier des répondants sécuritaires bien formés, bien encadrés, bien primés et bien équipés en interaction permanente entre eux et tous branchés au responsable de leur « zone à sécuriser ».

CONCLUSION

En guise de conclusion, l'insécurité urbaine et périurbaine vécue à Lubumbashi, sa nuisance a crapuleusement porté atteinte aux droits et besoins fondamentaux de la population vivant dans cette ville. Cette réflexion a pu démontrer que l'insécurité vécue aujourd'hui a des ramifications à la fois lointaines et présentes.

Il s'est avéré que sept défis s'imposent sur le plan sécuritaire. Il s'agit de: *l'ignorance ou la non-intégration de la dimension sécuritaire dans le plan urbanistique de création et d'extension des villes congolaises*; *l'exploitation ou l'opérationnalisation problématique de la notion de « police de proximité; l'indolence du système répressif congolais frisant l'état anomique; le poids de l'insécurité généralisée encourue par les agents de sécurité; l'administration « sui generis » du commandement des unités policières; le budget alloué à la question sécuritaire* ainsi que *la porosité des frontières interprovinciales et interurbaines.*

De la sorte, les mécanismes qu'il sied de mettre en place en vue de la gestion de ces défis, méritent d'être proposés. Au regard des facteurs relevés, la causalité circulaire de l'insécurité dans la ville de Lubumbashi, nécessite une « ***triangulation des mesures*** ». Autrement dit, chaque facteur relevé, appelle un traitement ou une gouvernance adéquate.

Nous suggérons que l'administration du commandement dans les unités sécuritaires, soit administrée selon l***e management dit « pragma-formel »*** en lieu et place du ***management « par le haut »***; sur le plan territorial, la gestion de la sécurité dans la ville de Lubumbashi doit être faite suivant le modèle médical selon lequel tous les coins et recoins de la ville sont subdivisés en zones de santé ayant chacune un responsable. C'est-à-dire ce modèle permettrait de subdiviser la ville en différentes « zones à policer » ayant chacune un responsable diurne et/ou nocturne devant répondre de chaque cas de criminalité perpétré dans sa zone; et pour plus d'efficacité sur le terrain, il faut renverser la gouvernance sécuritaire qui ne doit plus procéder par le haut, plutôt qui commencer par renforcer la sécurité à la base, puis monter vers le sommet ou le centre.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. Ouvrages

FAGET, J. (2002) *Sociologie de la délinquance et de la justice pénale*, Paris, Editions érès.
FILLIEULE, R. (2001), *Sociologie de la délinquance*, Paris, PUF.
Maurice CUSSON, *Prévenir la délinquance, les méthodes efficaces*, Paris, PUF, 2002.

https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-301 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

WALGRAVE, L. (1992), Délinquance systématisée des jeunes et vulnérabilité sociétale. Essai de construction d'une théorie intégrative, Genève, Editions Médecine et hygiène, Coll. Déviance et société.

II. Autres références ou rapports

Termes de référence de l'appel à communication de Rescongo 2018.

Les travaux des chercheurs et étudiants de l'Ecole de criminologie de l'UNILU livrent plusieurs autres syntagmes analogues sur les rapports hiérarchiques dans les corps sécuritaires fonctionnant en RDC.

https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-301 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC